



COMMUNIQUE DE PRESSE n° 26/25

Luxembourg, le 27 février 2025

Audience solennelle de la Cour de justice

Engagement solennel de la Médiatrice européenne devant la Cour de justice de l'Union européenne

En vertu de l'article 228 TFUE, le Parlement européen a, par décision du 17 décembre 2024, élu M^{me} Teresa Anjinho, de nationalité portugaise, au poste de Médiatrice européenne pour un mandat de cinq ans jusqu'au terme de la législature.

Une audience solennelle s'est tenue aujourd'hui, à 12 heures, à la Cour de justice de l'Union européenne au cours de laquelle la nouvelle Médiatrice européenne a pris son engagement solennel.

Document non officiel à l'usage des médias, qui n'engage pas la Cour de justice.

Contact presse : Amanda Nouvel ☎ (+352) 4303 2524.

Des images de l'audience sont disponibles sur [le site CVRIA](#).

Restez connectés !

